DEPARTEMENT
DE LA CHARENTE

COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU GRAND ANGOULEME

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE
SEANCE DU 12 DECEMBRE 2011

Délibération n°2011.12.270

Association des entreprises numériques du Poitou-Charentes (SPN) : attribution d'une subvention d'accompagnement des actions en Charente

LE DOUZE DECEMBRE DEUX MILLE ONZE à 17h00, les membres du conseil communautaire se sont réunis au siège de la communauté d'agglomération du Grand Angoulême - 25 boulevard Besson Bey à ANGOULEME suivant la convocation qui leur a été adressée par Monsieur le Président.

Date d'envoi de la convocation : **06 décembre 2011**

Secrétaire de séance : Stéphane CHAPEAU

Membres présents :

Philippe LAVAUD, Denis DOLIMONT, Jean-Claude BEAUCHAUD, François NEBOUT, Michel BRONCY, Fabienne GODICHAUD, Didier LOUIS, Jean-Claude BESSE, Michel GERMANEAU, Anissa ACHARKI, Gérard ANDRIEUX, André BONICHON, Patrick BOUTON, Yves BRION, Stéphane CHAPEAU, Bernard CONTAMINE, Marie-Noëlle DEBILY, Catherine DEBOEVERE, Gérard DESAPHY, Catherine DESCHAMPS, Gérard DEZIER, Jacques DUBREUIL, François ELIE, Guy ETIENNE, Annette FEUILLADE-MASSON, Maurice FOUGERE, Jean-Pierre GRAND, Maurice HARDY, Robert JABOUILLE, Madeleine LABIE, Joël LACHAUD, André LAMY, Dominique LASNIER, Bertrand MAGNANON, Véronique MAUSSET, Djillali MERIOUA, Jean PATIE, Catherine PEREZ, Laurent PESLERBE, Alain PIAUD, Rachid RAHMANI, Christian RAPNOUIL, Philippe RICHARD, Martine RIVOISY, Frédéric SARDIN, Zahra SEMANE, Dominique THUILLIER, Patrick VAUD, Gilles VIGIER

Ont donné pouvoir :

Jean-François DAURE à Zahra SEMANE, Nicolas BALEYNAUD à Annette FEUILLADE-MASSON, Brigitte BAPTISTE à Jacques DUBREUIL, Jacky BONNET à Martine RIVOISY, Françoise COUTANT à Yves BRION, Janine GUINANDIE à Gérard DESAPHY, Redwan LOUHMADI à Dominique THUILLIER, Cyrille NICOLAS à Bernard CONTAMINE, Marie-Annick PAULAIS-LAFONT à André BONICHON

Excusé(s) représenté(s) :

Françoise LAMANT par Anissa ACHARKI, Jacques NOBLE par Gérard ANDRIEUX

Excusé(s) :

Nadine GUILLET

CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 12 DECEMBRE 2011

DELIBERATION N° 2011.12.270

DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE / TECHN. DE L'INFOR. ET DE LA COMMUNICATION	Rapporteur : **Monsieur BEAUCHAUD**

ASSOCIATION DES ENTREPRISES NUMERIQUES DU POITOU-CHARENTES (SPN) : ATTRIBUTION D'UNE SUBVENTION D'ACCOMPAGNEMENT DES ACTIONS EN CHARENTE

L'association des réseaux des professionnels du numérique du Poitou-Charentes (SPN) créée en 2001 qui regroupe environ 80 membres est présidée par le gérant de la société SCUB à Angoulême.

Véritable réseau de professionnels, l'association poursuit un objectif principal : favoriser et renforcer la complémentarité des entreprises membres dans une logique de Système Productif Localisé (SPL). En regroupant leurs savoir-faire, ces dernières entendent ainsi dépasser les comportements individualistes et tirer profit des avantages liés à la coopération afin de travailler différemment pour être plus compétitives face à la concurrence extérieure.

La pertinence des actions développées par le SPN lui a permis d'être reconnue Grappe d'Entreprises et de construire ainsi un plan d'actions pluriannuel reposant sur les principaux axes suivants : innovation, co-working, positionnement national du cluster, développement durable (responsabilité sociétale de l'entreprise, labelisation, DEEE…).

Le SPN a structuré ses actions d'animation du secteur des TIC sur le GrandAngoulême en organisant des réunions mensuelles du réseau SPN 16.

Un prochain rendez-vous sera organisé le 23 novembre 2011 au chais Magelis sur le thème de l'innovation dans la filière numérique.

De nombreuses actions spécifiques ou thématiques sont également réalisées, dont notamment :

- diagnostics TIC au sein des entreprises d'évaluation des potentiels de croissance au travers des TIC,
- accompagnement des entreprises TIC à l'international,
- Speed dating entreprises –étudiants/demandeurs d'emploi

Les relations entre le SPN et la filière image angoumoisine se sont développées avec notamment un travail avec l'ENJMIN sur la création d'une formation en intra « développement d'applications mobiles » pour les salariés des entreprises adhérentes au SPN.

Le positionnement du GrandAngoulême sur le développement des TIC sur son territoire aussi bien sur le plan des infrastructures que sur celui de l'économie numérique entre en synergie avec la démarche du réSeau des Professionnels du Numériques de Poitou-Charentes.

Il est rappelé que ne peuvent pas prendre part au débat et au vote des délibérations attribuant des subventions à des associations, les membres des bureaux, des associations concernées, ainsi que tout élu qui pourrait être intéressé, à titre personnel ou familial par ces évènements.

Vu l'avis favorable de la commission développement économique du 16 novembre 2011,

Vu l'avis favorable de la commission finances/programmation du 1er décembre 2011,

Je vous propose :

D'APPROUVER l'attribution d'une subvention de 2 500 € au réSeau des Professionnels du Numériques de Poitou-Charentes pour appuyer les actions menées par le réseau et en particulier celles développées auprès des entreprises du bassin angoumoisin.

D'IMPUTER la dépense au budget principal - article 6574 – rubrique 023.

APRES EN AVOIR DELIBERE,
LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE ,
A L'UNANIMITE DES SUFFRAGES EXPRIMES,
ADOPTE LA DELIBERATION PROPOSEE.

Certifié exécutoire :	
Reçu à la Préfecture de la Charente le : **16 décembre 2011**	**Affiché le :** **16 décembre 2011**